

Date de mise en ligne de
l'acte : 17/07/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Procurations : 6
Votants : 25

N° 2026 7 8

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le HUIT JUILLET à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : jeudi 2 juillet 2026

Etaient présents :

Mrs DARDIER, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DANDINE, ESTRADE, FOUCHÉ, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE et PORTES.

Mmes DAGNAC, DELGENES, EYCHENNE, GIRAUDEAU, GUILLEMAT, PONTET, SALOMÉ, SENGDARA-COUMEL et ZANIN.

A donné pouvoir :

Mme DESAINT, à Mme DAGNAC,
M. DESCAZEAUD à M. PORTES,
M. PÉREZ à M. DANDINE,
Mme PONS à M. MARETTE,
Mme SANÈGRE à M. CAPY,
M. ZAMBONI à M. LABEUR,

Absents excusés :

Mmes BELMAS,
Mrs BAUMEL,

Secrétaire de séance : Élise SALOMÉ

**OBJET : Confortement talus des berges de l'Hers au Quai des
Tourelles : Demande de financements**

Monsieur le Maire informe les membres présents que le talus en rive gauche des berges de l'Hers au droit du quai des Tourelles et de la voirie en belvédère montre des signes d'instabilité depuis les importantes intempéries de février 2026. Il s'agit d'un glissement superficiel mais d'étendue importante. De plus, on note également le glissement d'un ancien mur de soutènement en pierre, faisant probablement parti des anciens remparts de la ville.

Le glissement a eu lieu au droit d'un talus en partie basse de la voirie (a priori non affecté à l'heure actuelle) et à proximité des berges de l'Hers, axe principal pour rejoindre le pont qui enjambe l'Hers. Afin de réduire les risques d'affecter la voirie, la banalisation de la voie la plus proche du talus ainsi qu'un sens alterné ont immédiatement été mis en place.

La commune a donc engagé un bureau d'étude géotechnique afin de réaliser les études préalables et de déterminer les travaux nécessaires au confortement du talus. Une solution de confortement par clouage associée à un filet métallique haute résistance est proposée. Des subventions peuvent être demander pour les études et travaux liés à ce confortement.

CHARGES		RECETTES		
G5 - Diagnostic géotechnique inclus levé topo et G2 PRO	12 100,00 €	Etat : DETR 2026 - Catégorie 8.1 Ouvrages publics Priorité 2	30,0%	37 188,00 €
G4 - Supervision géotechnique d'exé	17 500,00 €	Fonds Vert (mesure prévention inondation)	50,0%	61 980,00 €
Travaux (estimatif phase PRO)	94 360,00 €	Autofinancement commune de Mazères	20,0%	24 792,00 €
TOTAL HT	123 960,00 €	TOTAL	100%	123 960,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité :

- **réaffirme** son souhait de conforter le talus en rive gauche des berges de l'Hers au droit du quai des Tourelles, tel qu'il vient d'être présenté
- et **autorise** Monsieur le Maire, ou en son absence l'un de ses adjoints, à solliciter l'accompagnement financier des partenaires, selon le plan de financement exposé ci-dessus et à solliciter les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 10 juillet 2026

Le Maire,
Louis MARETTE

